



Édito

Après l'assemblée générale de Courpière du 25 avril dernier, c'est un conseil d'administration partiellement renouvelé et un bureau profondément modifié qui assureront les destinées de la FAL du Puy-de-Dôme... dans la continuité ? dans le changement ? Dans la continuité, certainement... L'engagement militant de la nouvelle "équipe", avec ce qu'il signifie, dans son esprit, dans son comportement et sa philosophie, s'est exprimé avec clarté et conviction au cours de l'AG. Dans la continuité encore, s'agissant du courage et de la conviction politique ; courage et conviction dont le président Georges Dassaud a su témoigner au cours d'un mandat de neuf années en faisant des choix qui ont engagé la FAL, en des moments difficiles de son histoire ; des choix dont le présent nous dit qu'ils ont été pertinents.

Notre fédération est viable, en progression dans ses effectifs, elle est connue et reconnue et nous exprimons à Georges Dassaud, au bureau et au conseil d'administration, toute notre gratitude. Dans le changement, certainement...

La FAL devra faire face, dès demain, à des défis nouveaux, mais attendus, aux plans fédératif, économique, civique et politique.

En effet, des choix, des adaptations seront à retenir, dans le cadre d'une politique de projets à laquelle nous sommes désormais contraints et qui devrait nous conduire à agir en concertation et en plus grande cohérence avec notre réseau d'associations. Une concertation qui devrait nous amener à faire connaître plus largement encore notre champ d'activités et notre mouvement d'idées.

Nous avons le devoir d'inscrire l'action de la fédération dans un cadre de durée et de cohérence et nous serons déterminés et exigeants. Car, il faut le dire, l'avenir des fédérations est un enjeu majeur des prochaines années. Ensemble, nous aurons pour objectifs de conforter notre base militante et de donner l'image d'une vie associative dynamique. Ensemble, nous témoignerons de la force militante et de la vigueur de notre mouvement.

L'équipe de rédaction

Assemblée générale du 25 avril 2008

"Sauvegardons la laïcité de la République !"

Discours d'introduction et rapport moral présentés par Gérard Chanel, vice-président de la FAL et président de séance.

En introduction à ce rapport moral, il souligne ce que représente notre engagement associatif :

"Adbérer à la Ligue de l'enseignement n'est pas un acte anodin, c'est un engagement militant.

C'est entrer dans un grand mouvement d'éducation populaire porteur de valeurs sur le territoire.

C'est s'inscrire dans un esprit, un idéal, dans un comportement et dans une philosophie.

C'est s'inscrire dans un esprit, l'esprit laïque bien sûr, l'esprit de notre société, mais en militant, pour une laïcité qui soit tout simplement celle qui fut clairement définie en 1905, celle d'un régime dans lequel nous vivons depuis cent ans - en fait beaucoup plus -, avec ses valeurs et son cadre juridique.

Une pétition à propos de laquelle je reviendrai nous le dit, s'il en était encore besoin, qu'il y a consensus dans notre société pour conserver nos institutions laïques, qui sont assimilées à juste titre aux fondements de la République ainsi qu'aux valeurs de liberté, d'égalité et de justice.

Mais si, comme on le pense généralement, on peut écarter tout retour à une « laïcité de combat », il convient cependant de rester vigilants. Craignons, en effet, plus qu'une « laïcité de combat », une laïcité qui prendrait racine sur l'ignorance de ce que fut historiquement la laïcité dont nous ne pouvons prétendre à l'exceptionnalité.

Nous partageons l'appréciation de Ferdinand Buisson, laïc indiscutable, qui exprimait l'idée qu'« un anticléricalisme étroit se contraindrait à l'impuissance s'il ne prend pas en compte la diversité ».

Nous sommes capables de respecter la singularité des identités individuelles, tout en favorisant le partage des valeurs de la République, pour construire un avenir à tous nos compatriotes, citoyens français, citoyens européens, citoyens du monde. Alors, face à ceux qui voudraient réécrire l'histoire laïque, en particulier la loi de 1905, nous avons le devoir de promouvoir un esprit laïque serein et dépassionné, mettant à l'écart les préjugés, en évitant le prêt-à-penser ou l'affirmation de certitudes non fondées. Nous avons le devoir de nous engager.

C'est ce que fait la Ligue de l'enseignement, c'est ce que fait la FAL 63 et c'est cet esprit que vous devez promouvoir avec conviction dans vos associations.



C'est ce qu'a fait la Ligue en lançant il y a trois mois un appel « Sauvegardons la laïcité de la République ». Un appel qui a atteint les objectifs de ses initiateurs, un succès tant par son ampleur et sa spontanéité que par le nombre et la diversité des organisations appelant à le signer et qui témoigne de l'attachement des Français à la laïcité de la République.

Pour prolonger le débat sur cet idéal, je vous renvoie au mensuel de la Ligue, Les idées en mouvement, à la toute nouvelle revue Diasporiques culture en mouvement, au mensuel Auvergne laïque dont les derniers numéros comportent d'excellentes pages à ce sujet et je vous renvoie enfin au site ouvert il y a moins d'un an, laïcité.educateur.org, une collaboration CEMEA, FRANCAS et Ligue de l'enseignement, qui constitue un excellent outil sur le thème à l'usage des éducateurs."

Citant le mensuel départemental Auvergne laïque, le président souligne qu'à l'occasion du n° 400 paru il y a huit mois, une partie de l'histoire de notre journal a été retracée et il remercie l'équipe de militants qui de A à Z compose le journal, sous l'autorité de Guy Grand, rédacteur en chef d'Auvergne laïque.

Adhérer à la Ligue, dit-il, c'est adopter un comportement qu'il traduit en ces termes :

"Nous avons des convictions, mais nous savons en débattre, car nous n'avons pas, de quelque horizon que ce soit, de vérité révélée.

Nous nous faisons un devoir d'écouter, de regarder, nous avons pour principe de respecter, de tenir compte d'autrui..."

Nous nous comportons autrement, c'est bien notre slogan, et il est particulièrement vrai dans le cadre des activités sportives que nous mettons en œuvre : le sport autrement.

À l'USEP et à l'UFOLEP, nous avons une autre idée du sport, nous voulons dire que le sport doit véhiculer une éthique et des valeurs de respect de

l'autre et de la règle. Nous voulons dire avec force la valeur que nous accordons aux vocables de plaisir, de rencontre, de bien-être, d'apprentissage...

Bref, nous attribuons à toute activité une véritable éducation citoyenne et civique.

N'est-il pas temps que les stades deviennent des lieux citoyens porteurs de ces valeurs !

Je voudrais à cet égard rendre hommage à la présidente du comité directeur de l'UFOLEP, Annie Coly ainsi qu'au président du comité directeur de l'USEP, Christian Lachaux."

Adhérer à la Ligue, dit-il, enfin, c'est s'inscrire dans une philosophie.

"À la Ligue, l'enfant, l'adolescent, l'homme sont au cœur de nos préoccupations. Ce qu'il est, son devenir, son milieu de vie, son environnement, voilà ce qui intéresse aussi la Ligue. Construire ensemble une société plus juste, plus libre et plus solidaire visant à l'émancipation de tous. Et je sais que vous vous inscrivez dans cette philosophie, au côté de l'école."

Voilà en quelques mots rappelé ce qu'est notre mouvement, rappelé l'esprit, la philosophie de la Ligue, "une philosophie qui nous engage et que nous traduisons en actes, en actions". Le président souligne ensuite la qualité des actions mises en place par la FAL, avant de rappeler que la Ligue est avant tout un mouvement d'idées.

"Certes, dit-il, on vient à la Ligue pour y trouver des prestations et on trouve des prestations diverses et de qualité, en complémentarité de l'école, en partenariat avec l'école, de la maternelle à l'université. De la culture sportive, de la culture artistique (danse, chorale, peinture, théâtre) et je salue Aleth Bador, administratrice responsable de ce secteur, pour tout ce qu'elle impulse dans ce domaine, de la culture pour tous les âges, de la lecture, des vacances, du loisir, du voyage, de la formation... de l'assurance..."

Et il faut venir à la Ligue pour ces prestations qui sont de qualité parce que nous avons une longue expérience en matière d'éducation populaire, parce que nous savons nous former pour nous adapter aux attentes nouvelles et parce que chacun, dans votre amicale, vous contribuez à enrichir et à développer ce réseau.

Je n'évoquerai pas le travail réalisé dans chaque secteur qui constitue la Fédération. Je voudrais cependant dire que, sous l'autorité du directeur général des services, J.-C. Dauphant, ils ont à leur tête et pour les servir de vrais militants, compétents et dévoués, des personnes et des équipes en qui vous pouvez, je ne crains pas de le dire, accorder la plus grande confiance."

Le président évoque ensuite les secteurs dont le résultat d'activité affecte notre bilan :

■ **Le centre de vacances du "Grand Panorama" au lac Chambon**, dont le taux de remplissage n'a pas atteint cette année le niveau que nous escomptions. Il s'agit d'une chute d'activité conjoncturelle, mais il conviendra néanmoins de porter une sérieuse et rapide réflexion sur l'évolution des prestations offertes par cet établissement, pour le court et le moyen terme.

■ **La maison d'enfants à caractère social du château des Quayres, à Laps**. À l'initiative du Conseil général, un "contrôle-audit" de cet établissement, comme de tous ceux dont le Conseil a la charge, a été effectué en début d'année scolaire. Un premier rapport sur le fonctionnement de l'établissement a été rendu, rapport sur lequel la Fédération a formulé réponse, comme il est de règle, et qui doit donner lieu à la rédaction d'un rapport définitif.

Partant, et après rencontre avec les élus concernés, il appartiendra à l'association d'envisager l'avenir quant à ses responsabilités dans la gestion de l'établissement dans laquelle elle est engagée depuis cinquante ans.

(À suivre page 8)

ICI & LÀ

France

• Sauvegardons la laïcité de la République

La pétition à l'initiative du Comité national d'action laïque et publiée dans notre numéro de mars 2008 a recueilli en moins de trois mois cent cinquante mille signatures et le soutien de cent quarante-cinq organisations associatives, philosophiques et syndicales. L'appel "Sauvegardons la laïcité de la République" a donc atteint les objectifs de ses initiateurs. Ce succès est incontestable, tant par son ampleur et sa spontanéité que par le nombre et la diversité des organisations appelant à le signer. Il a clairement montré l'attachement des Français à la laïcité de la République et les risques que prendrait le gouvernement en remettant en cause les fondements de la loi de 1905 de "séparation des Églises et de l'État" ou en portant atteinte aux principes qui fondent la laïcité de l'État.

• Laïcité de la République (1)

À Échirolles (38), le maire communiste a autorisé, malgré l'opposition de l'élue Lutte ouvrière et du groupe des élus socialistes et républicains, une élue de sa liste à siéger au conseil municipal avec le voile islamiste. Un moine siège en soutane au conseil municipal de Plouharnel (56). Or les lois de la République affirment de façon très claire qu'on ne peut siéger, en tant qu'élue, en affichant ses convictions religieuses. "Les principes de laïcité des institutions et neutralité des agents publics s'appliquent dans les assemblées délibérantes des collectivités publiques. Les élus qui siègeraient en habits religieux y contreviennent". Plus que jamais, face aux offensives tous azimuts contre elle, il faut défendre partout la laïcité dans la République.

• Laïcité de la République (2)

L'annulation du mariage d'un couple musulman a fait couler beaucoup d'encre. L'article 18 du Code civil dit qu'un mariage peut être annulé s'il y a une erreur ou une tromperie sur une qualité essentielle. La virginité d'une mariée est-elle une qualité essentielle ? Elle a été perçue comme telle par le mari, par l'épouse se ralliant à cette position... et par le tribunal de Lille. Devant le tollé de toute la classe politique, la garde des Sceaux, qui a d'abord soutenu la décision des magistrats, a demandé au procureur de faire appel du jugement. Dans une République laïque, une affaire de mœurs peut-elle faire jurisprudence ?

• Nouvelle provocation

Dans le cadre du plan banlieues, le gouvernement projette de créer un fonds spécial pour subventionner la création d'une cinquantaine de classes d'enseignement privé dans les cités en septembre 2008. Dans le même temps, plus de 11 000 postes d'enseignants vont être supprimés dans l'enseignement public. Après avoir dit que le curé ou le pasteur faisaient mieux que l'instituteur, Monsieur Sarkozy a décidé d'aider financièrement la religion, tout en dépouillant les services publics des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

RENDEZ-VOUS
MANIFESTATIONS

UFOLEP

- Le 29 juin : triathlon UFOLEP : badminton, tir à l'arc, pétanque, volley-ball à Pont-du-Château
- Le 5 juillet : Vétathlon à Surat (63)
- Le 6 juillet : cyclotourisme "Les Copains" à Ambert
- Le 7 juillet : randonnée VTT "La ronde des lacs" à Saulzet-le-Froid

- Les 19 et 20 juillet : 24 heures de tir à l'arc à Viscomtat - Sports mécaniques : poursuite sur terre à Ambert
- Les 13 et 14 septembre : finales nationales de Trial 4 x 4 et buggy à Cros (63)
- Les 20 et 21 septembre : randonnée VTT "La Transvolcanique" Blanzat et Le Mont-Dore

Culturel

- Le 20 juillet : Trouvailles - Laskar Théâtre "Attention école" Bas-et-Lezat

- Du 27 au 30 juin : arts plastiques - derniers jours d'exposition des artistes à Chadieu

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 2 juillet : jury du certificat de qualification professionnelle - Animateur de Loisirs Sportifs à Clermont-Fd
- Du 15 juillet au 15 août : farniente Patwork

Les plus de 55 ans à l'UFOLEP
Une autre idée du sport



Parce que le sport est bon à tout âge, le comité régional UFOLEP a organisé la "Journée multisports pour les plus de 55 ans" le jeudi 15 mai à Authzat dans le parc de Chadieu (63) Pour cette huitième édition, une centaine de participants étaient réunis au centre de Chadieu, pour découvrir des activités physiques adaptées encadrées par des animateurs bénévoles de l'UFOLEP. Nos seniors ont pu s'initier à diverses activités : au choix le stretching relaxation, la randonnée pédestre, le tir à l'arc, la gym douce, la pétanque, un parcours extérieur et la danse country, ainsi qu'à la découverte de l'exposition "Chadieu, arts de pleine nature" présentée par le service culturel de la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme.

Cette journée, gratuite et ouverte à tous, a pour but de sensibiliser les plus de 55 ans aux bienfaits des activités physiques adaptées notamment en veillant à l'entretien des capacités physiques de chacun et au maintien du lien social. Nouveauté cette année, une délégation écossaise était présente en voyage d'études en Auvergne grâce à l'UFOLEP nationale, afin de découvrir la politique française sur la pratique sportive adaptée aux seniors. Échanges, convivialité, bonne humeur : une bonne journée pour nos aînés !



Activités physiques d'entretien
Les abdominaux

Dans le cadre des activités physiques d'entretien, le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme a organisé, le 17 mai dernier, un stage de formation continue en sciences biologiques sur les abdominaux. Cette formation encadrée en binôme par Annie Coly et Sylviane Guerrero a permis à nos 15 animateurs présents d'aborder la spécificité fonctionnelle des abdominaux et leurs rôles essentiels sur notre corps. Après un rappel d'anatomie et de physiologie, la deuxième partie du stage fut

consacrée à l'approfondissement pratique et à l'importance de la respiration, avec de multiples exercices adaptés aux différents publics pour muscler les abdominaux en toute sécurité. L'UFOLEP propose régulièrement de la formation continue pour ses animateurs ainsi que des stages découverte pour tous.

Renseignements auprès de l'UFOLEP du Puy-de-Dôme au 04 73 14 79 12 ou par mail : ufolep63@fal63.org

Les essais sont-ils assurés ?

Seules les personnes adhérentes de votre association sont assurées pour les activités que vous proposez. Pour vos séances d'essai ou pour les personnes qui ont envie de tester avant de s'engager, des solutions simples existent. Une convention d'assurance personnalisée (CAP) vous permettra facilement de répondre à vos obligations en matière d'assurance. Contactez-nous au 04 73 14 79 10 ou par mail : apac63@fal63.org

FALEXPO
Un outil pour les associations et établissements scolaires

Le service culturel s'engage au quotidien auprès des associations ou des établissements scolaires, du second comme du premier degré, en mettant à leur disposition ses compétences et ses outils dont Falexpo n'est pas des moindres. Des partenariats dans divers champs d'activités comme le théâtre, les arts visuels ou le chant choral sont très aisément envisageables. Ce fut le cas du 14 au 29 mai 2008 à Falexpo avec le "cabinet des curiosités". Cinq établissements agricoles régionaux ont travaillé cette année autour d'un projet transversal : réaliser un "cabinet de curiosités" sur l'Auvergne et faire découvrir aux élèves de sept classes (de la 3^e au BTS) leur région entre réel et imaginaire. Un voyage immobile encadré par un plasticien, Christophe Dalecki et

soutenu par le service culturel de la FAL. Ce projet, en totale harmonie avec nos principes, a contribué pour ces élèves à développer créativité et imaginaire, à acquérir une méthodologie de projet ou à utiliser la thématique culturelle afin d'aborder de façon transversale d'autres compétences (sciences, éducation à la citoyenneté, environnement, géographie...). Nous avons donc répondu très favorablement à la sollicitation des enseignants qui cherchaient un lieu reconnu pour installer les productions de leurs jeunes et avons bien volontiers accompagné leur projet de communication réalisé notamment autour d'affiches conçues par ces mêmes élèves. C'est ce type d'expérience que la FAL a vocation à soutenir et développer.



Amicale laïque Jules-Ferry : les enfants d'abord !

Auvergne laïque a rencontré Régine Armandet, présidente de l'amicale Jules-Ferry Bansac Trudaine. Cette association initialement intitulée "amicale laïque des anciens maîtres et élèves de Bansac" a été créée le 27 avril 1958 et c'est en 1962 qu'elle prend sa dénomination actuelle.

Si son activité est presque exclusivement tournée vers les enfants, elle propose néanmoins aux adultes du quartier une section gymnastique d'entretien.

Les plus jeunes se voient offrir la possibilité de pratiquer diverses activités musicales avec un éveil dès l'âge de 3 ans, de l'écouter, des jeux musicaux mais également des percussions africaines ou des cours de guitare collectifs ou individuels.

La capoeira (initialement danse guerrière sud-américaine) est pratiquée par une trentaine d'enfants. Toutefois la présidente souligne que c'est aujourd'hui davantage la tendance sportive de cette danse qui est effectuée et elle aimerait

que dans l'avenir, la pratique soit recentrée sur ces composantes artistiques afin de stabiliser des jeunes qui évoluent dans un monde suffisamment soumis à la violence.

Deux ateliers de hip-hop, trois ateliers de théâtre et quatre d'arts plastiques leur sont encore proposés.

On trouve aussi quatre ateliers d'anglais, les parents ayant compris que la présentation ludique qui en est faite permet aux enfants de s'imprégner utilement de cette langue.

Des après-midi récréatifs thématiques sont organisés tous les mercredis et une semaine sur chacune des petites vacances. Les activités réalisées donnent ensuite lieu à deux spectacles : un pour les plus jeunes et l'autre pour les "grands" à la salle de la Petite Gaillarde.

Pour cette année, ces manifestations se sont déroulées les 10 et 17 juin et ont permis aux enfants de montrer à leurs familles toutes les facettes de leurs jeunes talents.



La pâtisserie : animation autour du livre.

L'activité de bibliothèque permet aux cinq classes maternelles et aux onze classes élémentaires de bénéficier d'animations autour du livre et à leurs enseignants un accompagnement quant à la gestion des emprunts de livres. Cette année, un travail plus ciblé sur le livre a été conduit avec les GS et les CP pour la plus grande satisfaction des élèves

et de leurs enseignants. Cette action a ensuite donné lieu à la confection par les familles de gâteaux illustrant les livres étudiés.

Pour la rentrée prochaine, avec l'aménagement du temps et du soutien scolaire, peu de bouleversements devraient intervenir dans la vie de l'amicale. En effet, la multiplication des ateliers permettra certainement aux enfants de poursuivre la pratique de leur activité favorite. Par ailleurs, il est à noter que malheureusement, les enfants qui auraient besoin de soutien scolaire ne se retrouvent que rarement dans les ateliers, ce qui est dommage car il est probable que cela leur serait profitable en termes d'ouverture d'esprit. On retrouve a contrario ces enfants en difficulté davantage sur les activités du mercredi et des vacances, ce qui n'est sans doute pas anodin.

Le brassage social qui était assez caractéristique de l'école a évolué et la réhabilitation du quartier a vu arriver une population souvent en très grande difficulté, ce qui a malheureusement engendré depuis deux ou trois ans une fuite

importante d'élèves vers le privé voisin. Cela n'empêche pas l'amicale de continuer à avoir des projets pour la rentrée prochaine notamment grâce à l'aide de deux étudiants qui devraient animer un atelier origami et théâtre japonais (kyôgen).

Les projets sont toutefois limités faute de bénévoles actifs et de locaux, même une salle de l'école est utilisée pour la gymnastique ainsi que quelques créneaux horaires sur le gymnase (et parfois son hall d'entrée) ou encore la salle de motricité de la maternelle. Par ailleurs, l'alarme installée sur le bâtiment empêche l'utilisation des locaux en soirée et aucune activité ne peut se dérouler après 18 h.

Les relations de l'amicale avec la FAL sont à ce jour essentiellement administratives mais elles permettent aussi de toujours être bien renseigné et éventuellement formé.

L'effectif de l'association est d'environ une vingtaine d'adhérents adultes et 220 enfants.

Par ailleurs, la section USEP est forte de 315 membres.

ASSOCIATIONS Indiquez-nous la date de votre assemblée générale ! Si vous souhaitez la présence d'un représentant de la FAL, nous serons heureux de vous rendre visite !

L'amicale laïque Mercœur fête un quart de siècle d'activités



A l'initiative de Micheline Buscaglia, de quelques enseignants et de parents d'élèves, naissait en 1983, l'amicale laïque Mercœur. Le 17 mai 2008, au cours d'une soirée conviviale à laquelle participaient tous les amicalistes, anciens et nouveaux venus, amis de l'école laïque, un hommage a été rendu à ceux qui l'animent.

Micheline Buscaglia, première présidente et fondatrice de l'amicale, était heureuse de retrouver tous ces amicalistes, amis et invités qui ont suivi le parcours de l'association laïque depuis vingt-cinq ans. C'est à Josiane Gamain, présidente depuis 1986, que revenait l'honneur d'accueillir tous les invités et de les guider dans la visite de l'exposition qui retrace les grandes étapes de la vie de l'amicale.

La priorité des activités va surtout aux enfants : anglais, informatique, théâtre, arts plastiques, karaté, Scrabble, dentelle, un éventail d'activités éducatives, sociales et récréatives qui favorise l'ouverture sociale et intellectuelle des adhérents.

De plus, les statuts de l'amicale laïque Mercœur ont prévu la formation civique des enfants avec un conseil d'administration d'enfants de quatorze membres qui donne son avis sur le fonctionnement des activités.

L'amicale laïque Mercœur, c'est aussi l'animation du quartier avec des lotos, un carnaval, en association avec le collectif de Champratel et la kermesse en juin.

Étaient présents à cet anniversaire Alexandre Pourchon, conseiller général, Jacqueline Chapon, adjointe aux affaires scolaires et Odile Saugues, députée, chacun des élus a pu insister sur le rôle des amicales laïques qui créent un lien social en rapprochant les habitants du quartier. Tous les bénévoles ont été vivement félicités pour le nombre d'heures passées au service des enfants.

À noter que les adultes peuvent pratiquer le karaté self défense, le folklore d'Auvergne et s'initier à la dentelle du Puy "au carreau". Bref, des activités pour petits et grands.

Distinctions et médailles de la Ligue de l'enseignement ont été remises aux anciens présidents, au trésorier Michel Gamain, seul enseignant au sein du conseil d'administration et à Josiane Gamain, présidente, pour leur dévouement et leur fidélité à l'esprit de laïcité.

N'oublions pas la présence de Bernard Guillot, ami de toujours de l'amicale, qui représentait la FAL, car c'est sur ses conseils que l'amicale laïque Mercœur a pu voir le jour en 1983.

ÉCHOS

Jeudi 17 juillet : compagnie Di-Helo

La compagnie Di-Helo s'installe dans une friche à Thiers. Elle a déjà sillonné la France, l'Europe, le Japon pour de grands spectacles de rue. Rebondir, grimper, penduler, s'envoler, tourner, virevolter, planer, défier la gravité, se suspendre entre ciel et terre, inscrire dans l'air un nouveau langage : voilà le plaisir de ces artistes hors du commun. Nathalie Cambonie, son animatrice, nous emmène dans un univers côtoyant de nouvelles dimensions. Cordes, élastiques suspendus et tissu ont repoussé les limites de la chorégraphie, dépassé les murs des théâtres et la danse a installé ses trajectoires entre les façades urbaines. Spectacles aux angles trop larges, à l'étroit sur une scène, traçant des perspectives vertigineuses, la création envahit le monde vertical. Décloisonnant les arts, la compagnie Di-Helo se produit en intérieur ou en extérieur, à petite ou grande altitude, s'adaptant chaque fois aux nouveaux challenges.

Contact au 06 25 98 59 35 - dihelo@dihelo.com



Samedi 6 septembre : 1, 2, 3 Ton corps danse

Samedi 6 septembre 2008, de 18 h à minuit, les sections danse des communes de Mezel, Saint-Bonnet-ès-Allier, Dallet et Chauriat organisent en partenariat avec la communauté de communes de Mur-ès-Allier "1, 2, 3 Ton corps danse". Cette manifestation, issue d'une passion commune, est une invitation à la découverte de différents styles de danse. Venez admirer les danseurs de tous âges, participer à l'apprentissage de nouveaux pas dans une ambiance conviviale et détendue, partager autour de la buvette un verre en faisant connaissance avec nos artistes

locaux et finir la nuit sur un air de fête en dansant aux sons de notre animateur ! Venez découvrir à Mezel, sur la place du Cognet, un spectacle de qualité qui se déroulera sur trois temps :

- de 18 h à 20 h : REGARDER les prestations des groupes de danse
- de 20 h à 21 h : S'INITIER en apprenant les pas de nouvelles danses
- à partir de 21 h : DANSER lors du bal de fin de soirée.

Vous trouverez sur place un point de restauration convivial. Nous vous attendons très nombreux le 6 septembre prochain !

Dimanche 16 novembre : dentelles à Lezoux

Le club dentelle du foyer culturel laïc de Lezoux organise un couvige le dimanche 16 novembre 2008 de 9 h à 18 h. Le thème retenu portera sur les accessoires féminins. Date limite d'inscription : 15 septembre 2008. Un concours sera organisé et les trois meilleures œuvres seront primées.

Pour davantage de renseignements, s'adresser à Bertille Brunel au 04 73 73 15 17 - b.bertille@wanadoo.fr

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 29 AOÛT 2008

ASSOCIATIONS, ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Vessant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

www.credit-cooperatif.coop



CREDIT COOPERATIF

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
TÉL. 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

La vie associative éco

Le citoyen qui, aujourd'hui, est inscrit au club de tennis de sa commune, qui est membre de la fédération locale des parents d'élèves, qui a inscrit son fils au cours de judo du mardi soir ne sait pas qu'il bénéficie d'un droit longtemps réprimé. Il faut attendre les lois de 1901 pour que les associations sortent de l'ombre et éclairent la République d'une liberté nouvelle conférant à ses citoyens le droit à l'union, à l'action commune, autrement dit au libre exercice de la solidarité. Depuis, la vitalité de la vie associative ne s'est jamais démentie. C'est pourquoi la FAL se félicite d'être au cœur d'un réseau dynamique d'activités où s'incarnent les valeurs mêmes de la République et les pratiques de la démocratie sous l'égide fondatrice du principe de laïcité.

Citoyenneté des associations



On aurait tort de considérer la vie associative, dans une commune, comme un élément frivole et de la réduire à de simples pratiques festives de divertissements. La fonction politique des associations, au sens étymologique du terme, est essentielle ; pour en mesurer l'importance, il est nécessaire d'inscrire la vie associative dans son histoire. Les associations seront régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, considérée encore aujourd'hui comme un grand pas dans les acquis sociaux des libertés et droits fondamentaux et qui conserve une charge symbolique très forte, à laquelle se sont heurtés plusieurs ministres à des époques différentes. Cette loi est une riposte à la loi répressive de Le Chapelier du 14 juin 1791 qui interdisait les corporations et toute forme de groupement professionnel, les congrégations et les regroupements politiques, ces groupements étant considérés comme dangereux pour le pouvoir en place.

Après avoir reconnu les syndicats en 1884 et les mutuelles en 1898, la III^e République, à l'initiative de Pierre Waldeck-Rousseau, s'emploie à sortir les associations de la clandestinité dans laquelle l'avait plongée la loi Le Chapelier.

L'article 1^{er} de cette loi en donne toute la signification :

"L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations."

Cet article contient le concept important de "mise en commun" et distingue la pratique associative des pratiques mercantiles.

En réalité, qu'est-ce qu'une association ? Sinon un groupement libre d'hommes et de femmes qui partagent une conviction, un objectif, une passion commune mais aussi une éthique, une culture, une histoire commune et qui vont s'appliquer à faire vivre le bien commun dans un esprit de totale convivialité, voire dans des manifestations festives qui valorisent et rendent publiques les activités de l'association.

Des hommes et des femmes de toutes générations, de toutes convictions et de toutes opinions composent une association ; en ce sens, elle est par excellence, dans une commune, l'illustration même de la laïcité. C'est dire l'importance symbolique de la vie associative sous un régime qui est en train de mettre en cause les lois de 1905 ; l'association est donc un facteur de paix

sociale que des antagonismes divers, ou des malentendus, peuvent par ailleurs compromettre. C'est ainsi que sur un terrain de sport, dans un atelier de peinture, à l'occasion d'un match de ping-pong, on voit cohabiter des citoyens qui par ailleurs peuvent être des adversaires politiques ou ne se rencontrer jamais pour de simples raisons géographiques.

Et pour reprendre une belle expression de Montaigne, l'association favorise pour tous l'expérience de "l'humaine condition".

Ajoutons à cela que l'association n'est pas une structure anarchique : toute association se donne des règles que les membres se sont engagés à respecter.

Elle peut donc se définir comme la mise en œuvre, à l'échelle humaine (à l'échelon local), des principes républicains d'égalité (pas de prérogatives, ni privilèges, en dehors d'une hiérarchie de fonctionnement), de fraternité (elle est fondée sur le partage et la convivialité), de solidarité (existence de nombreuses associations de défense des droits) et, enfin, de liberté puisque tout repose sur le libre consentement de tous les adhérents.

Autrement dit, l'association est une structure où des citoyens mettent en œuvre et expérimentent le fonctionnement même de la démocratie ; le texte suivant en définit le fonctionnement : "La loi du 1^{er} juillet 1901 est l'une des lois les plus populaires de notre arsenal législatif.

Elle permet aux citoyens d'exprimer une liberté fondamentale : celle de se grouper pour s'entraider, se défendre ou pour « créer ensemble ». En même temps, c'est une loi « à portée de mains » accessible aux plus modestes comme aux plus réfractaires à la chose juridique. C'est une loi familière dans le cadre de laquelle chacun peut se glisser pour épanouir ses passions et prendre le temps de respirer. Elle permet la vitalité de la société civile."

D'où la méfiance et la répression exercée par les dictatures et les régimes totalitaires à l'égard des associations ; ne nous y trompons pas, la droite a gardé des séquelles de cette méfiance ainsi que la tentation répressive. Jean Jaurès disait : "Quand un gouvernement prépare une réaction, il s'attaque d'abord à ses instituteurs." Or, les agissements de Monsieur Sarkozy contre les budgets de la culture montrent que la droite s'attaque aussi à la vie associative, craignant sans doute que les citoyens ne se divertissent et ne se cultivent plus pour gagner plus... plus de liberté bien entendu... Je pense à la triste phrase de notre président lorsqu'il était ministre de l'Intérieur et qu'il déclarait à sa police : "On ne va tout de même pas jouer au foot avec les voyous." Eh bien, nous, nous acceptons de jouer au foot avec les voyous ; nous allons faire avec eux de la peinture, de la musique et du théâtre, en espérant ouvrir pour eux d'autres voies que celle de la délinquance ou de l'exclusion. Et dans la lignée du père Hugo, nous prenons le risque de l'utopie et nous continuerons à encourager et à ouvrir des associations dans l'espoir de "fermer les prisons".

Le de la démocratie

ALLOCUTION DE MADAME PIERRETTE DAFFIX-RAY ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAL, 25 AVRIL 2008

L'engagement du Conseil général pour la laïcité, la culture, la solidarité et le sport pour tous : des enjeux politiques.

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs,

Assister à une assemblée générale est entré tellement dans les mœurs aujourd'hui que nous serions presque tentés d'en oublier le sens.

Et pourtant, c'est un moment extrêmement important, un vrai temps fort de la vie associative.

C'est pourquoi je vous remercie de m'avoir invitée à vous rejoindre ce soir. Et je tiens à en profiter pour vous dire combien le Conseil général du Puy-de-Dôme se reconnaît pleinement dans votre engagement.

Nous partageons, en effet, les mêmes valeurs, celles portées depuis des décennies par l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire.

Et ce n'est pas rien aujourd'hui d'affirmer ce genre de valeurs dans un contexte où l'on essaye de nous faire croire, tous les jours, que seule la logique rentable est la bonne, que, seule, elle permet à nos territoires de survivre.

C'est ce que l'on essaye de nous faire croire et tous ceux qui militeraient en sens inverse se voient réduits au silence.

Le mouvement de l'éducation populaire en sait d'ailleurs quelque chose puisqu'il est frappé depuis quelques années maintenant par des coupes budgétaires sévères.



Les gouvernements de droite successifs, et celui-ci tout particulièrement, ont programmé l'asphyxie de ce mouvement historique, de ce fameux courant qui a fait naître Jeunesse et sports et qui se meurt à petit feu aujourd'hui.

Mais nous, élus issus de la majorité de gauche du Conseil général, nous ne croyons pas à la fatalité et surtout nous sommes prêts à nous engager jusqu'au bout pour défendre vos valeurs, nos valeurs, à savoir la solidarité, la culture pour tous et la laïcité.

Nous ne faisons pas que le dire. Nous agissons depuis dix ans en ce sens, depuis que nous avons repris le Conseil général à la droite. Par des actes symboliques forts, et je pense notamment à notre dénonciation ferme de l'attitude du président de la République et de sa fameuse « laïcité positive ».

Le Conseil général est une « vieille » institution républicaine, attachée justement à ces principes républicains et que nous entendons faire valoir dans nos différentes politiques. Nous avons en charge l'aide sociale et l'insertion, les collèges, la restauration scolaire. Que se passerait-il si nous commencions à faire de la discrimination en fonction des appartenances religieuses ?

Ce combat pour la laïcité républicaine, pour la solidarité, pour la culture et le sport pour tous ; ce combat, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas le gagner, seuls.

C'est la raison pour laquelle nous apportons notre soutien financier à des réseaux associatifs comme le vôtre.

Pour 2008, notre partenariat nous conduit à vous aider à hauteur de 227 900 euros.

Car je suis convaincue que seule une action collective, portée et partagée par nous tous, pourra effectivement et concrètement améliorer les conditions de vie des personnes qui vivent ici. Je vous remercie.

Propos de Jean Verlucco Inspecteur d'académie du Puy-de-Dôme

Après son allocution du 25 avril soutenant les actions de la FAL, Jean Verlucco a accepté de renouveler son propos en rencontrant *Auvergne laïque* sur le thème : "Temps scolaire et temps associatif : complémentarité et interaction".

Auvergne laïque : Comment l'inspection académique se positionne-t-elle par rapport à la FAL ?

Jean Verlucco : La Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme évolue dans un contexte éducatif. Elle est complémentaire de l'école. L'une et l'autre relaient des valeurs citoyennes et laïques et ne sont pas en concurrence.

L'éducation comporte une part contrainte, c'est celle du temps scolaire mais aussi une part plus libre dans laquelle les associations jouent un rôle majeur. Celles-ci participent des apprentissages effectués tout au long de la vie.

Historiquement l'école et la Ligue de l'enseignement sont étroitement liées. En témoignent les liens encore très forts entre les amicales laïques et les écoles sur lesquelles elles se sont adossées.

Il faut se réjouir de la vitalité de la FAL et des associations qu'elle représente et soutient.

A. L. : Ce lien entre écoles et amicales vous semble-t-il toujours aussi réel ?

J. V. : Il existe peut-être un individualisme plus marqué dans certains comportements et quelques divergences peuvent se faire jour ici ou là, mais le phénomène n'est pas nouveau. Sur les sujets qui touchent aux valeurs fondamentales, il y a toujours consensus.

A. L. : Pascal Étienne et vous-même avez évoqué lors de notre AG l'accompagnement éducatif hors temps scolaire qui est une priorité de la prochaine rentrée. Comment l'école et la FAL peuvent-elles interagir sur ce sujet ?

J. V. : Cet accompagnement suppose un engagement des associations et de la FAL et un développement de nos objectifs communs. Il ne s'agit bien sûr pas d'inverser les rôles entre écoles et associations mais bien plus de bonifier le dispositif, lui donner un sens et montrer notre capacité à travailler ensemble sur des bases définies conjointement. Les chefs d'établissement devront veiller à la cohérence de l'ensemble. Concrètement ils solliciteront des associations ou ces dernières pourront les solliciter. Si la démarche est cohérente, certaines

actions verront le jour tout comme d'autres seront mises de côté.

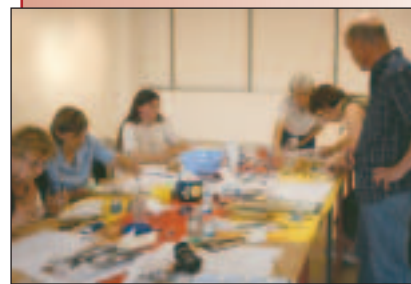
A. L. : Si intellectuellement cette démarche séduit les acteurs associatifs que nous sommes, ne risquez-vous pas dans le même temps de voir notre école, à laquelle nous sommes très attachés, dépossédée d'une part de ses missions ?

J. V. : Cette démarche permet de déléguer davantage d'initiatives au terrain, il n'est pas question de s'orienter vers une déposssession de l'éducation vers l'associatif ou le privé. Sur le temps scolaire, ce sont les enseignants qui sont les seuls légitimes. La possibilité est donc offerte de s'adjoindre d'autres compétences tout en gardant un contrôle total.

A. L. : Pourriez-vous clarifier votre position par rapport aux classes de découverte vis-à-vis desquelles vous avez paru nuancé dans votre propos du 25 avril ?

J. V. : Si les classes de découverte sont un secteur extrêmement concurrentiel, elles n'en restent pas moins une activité pédagogique comme une autre. Une certaine surenchère de loisirs ou d'activités clés en main se fait de plus en plus jour. Il ne faudra pas que s'installe une confusion entre vacances, séjours à thème et activités pédagogiques. La classe de découverte doit permettre de travailler un ou deux thèmes très développés qui auront un impact sur toute l'année scolaire. Organisée réellement dans cette dynamique, la classe de découverte a toute sa légitimité.

Si tous les élèves pouvaient dans leur cursus scolaire suivre une classe de découverte et une classe à PAC, ce serait merveilleux. Malheureusement on constate une diminution du nombre et de la durée des séjours à cause des coûts. Par ailleurs, une certaine frilosité (pas toujours celle des enseignants) est apparue suite au terrible accident du Drac. C'est le problème de l'engagement et de la responsabilité que l'on rencontre également dans les associations. Enfin, les centres comme ceux gérés par la FAL et les autres fédérations départementales ne peuvent pas être concurrentiels par rapport à l'hôtellerie qui possède d'autres moyens.



Pascal Étienne, directeur régional adjoint à la Jeunesse et aux Sports

Soutien à la FAL et hommage aux bénévoles

L'État, malgré une situation difficile connue, est à vos côtés. Dans ce contexte, la DRDJS est partenaire de la FAL dans de très nombreux domaines :

■ Le soutien à la vie associative : nous coordonnons et soutenons un réseau d'appui à la vie associative au sein duquel la FAL a toute sa place à jouer en tant que fédératrice d'un large réseau associatif.

■ L'aide au développement de projets de jeunes : priorité pour nos services, vous la mettez en musique au travers du pilotage de la création de junior-associations sur le département.

■ Le service culturel : bien investi dans le cadre de la politique de la ville, il assume avec bonheur en liaison avec nos services le pilotage du système ressources régional arts plastiques.

■ Le service centres de vacances : nos relations sont étroites aussi bien sur la mise en œuvre de la réglementation (sans heurts !) et la participation à nos jurys d'examen que dans le souci partagé d'une communication adaptée autour de la promotion des vacances collectives. Nous faisons le même constat que vous sur les difficultés financières que connaît ce secteur ; raison de plus pour conjuguer nos efforts pour porter haut les valeurs éducatives des "colonies de vacances".

■ L'USEP : nous soutenons les opérations emblématiques de l'USEP, telles que les Ascopiades. L'USEP est particulièrement dynamique sur ce département et ses approches pédagogiques (arbitrages par les jeunes eux-mêmes par exemple) sont aujourd'hui reprises par les différentes disciplines de sport fédéral, l'USEP ayant vraiment joué en l'occurrence un rôle moteur.

■ L'UFOLEP partenaire incontournable : la deuxième fédération départementale derrière le football bénéficie naturellement d'une enveloppe conséquente au titre du CNDS. Il faut souligner en particulier la capacité de l'UFOLEP à développer des disciplines nouvelles, notamment dans le cadre de la pleine nature et de se mobiliser autour d'événementiels forts pour le département et la région. Il faut rappeler à cette occasion que le mouvement laïque, au travers de l'UFOLEP, doit prendre toute sa place dans la mise en œuvre des ateliers "d'accompagnement éducatif" susceptibles de se mettre en place dès l'année scolaire 2008-2009 dans l'ensemble des collèges du département. Bref, beaucoup d'occasions passées, présentes et futures de travailler très étroitement ensemble.

Pour conclure, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles présents pour les valeurs de dévouement, de solidarité et de fraternité qu'ils ne cessent de développer jour après jour.

FAX... FAX... FAX...

Festival "Les cultures du monde" de Gannat

Du 17 au 25 juillet, dix jours et dix nuits de concerts, spectacles, ateliers, rencontres, débats, expositions... autour de la diversité culturelle des peuples du monde.

Pour sa 35^e édition, placée sous le haut patronage de l'Unesco, le Festival de Gannat nous invite à découvrir un véritable voyage à travers les cinq continents : musiques et danses du Brésil (Nordeste), de la Géorgie, de la Corée, du Mexique (Huicholes et Ballet de Nayarit), les Dogons du Mali, la Bretagne, les derviches tourneurs de Turquie, les Papous de Nouvelle-Guinée, Macédoine, la chevauchée des Rois de Moravie... à découvrir en compagnie de 400 artistes du monde entier. Ces dix jours d'envoûtement dessinent ce que l'entente entre les hommes a de meilleur : le plaisir de s'enrichir de la culture des autres. Mais il s'agit également de sensibiliser le public à la fragilité de ce patrimoine culturel immatériel : projections, débats, conférences et expositions sont des temps de réflexion qui mettent en évidence la fragilité des traditions face à la mondialisation.

L'association nationale Cultures et traditions parle sur la richesse de la diversité culturelle et le Festival "Les Cultures du monde" présente ce qu'elle a de plus beau : l'Humanité dans toute sa diversité.

Cultures et traditions
Tél. 04 70 90 12 67

Contacts : Emmanuelle Perrone
emmanuelle.anct@wanadoo.fr
cultures-traditions@wanadoo.fr
www.gannat.com

Les colos, c'est bon pour grandir

La JPA (Jeunesse au plein air) et le ministère de la Jeunesse et des Sports s'associent dans une nouvelle campagne de communication "Les colos, c'est bon pour grandir".

Grandir, c'est s'amuser : les colos, les camps d'ados ou les centres de loisirs sont l'occasion de pratiquer toutes sortes d'activités (sportives, culturelles, artistiques...) dans un cadre ludique.

Grandir, c'est vivre avec les copains : les rencontres, l'apprentissage de la vie en société, le respect de règles communes permettent de partager, assumer des responsabilités et gagner en autonomie.

Grandir, c'est avoir du temps pour soi : vivre ensemble ne signifie pas être toujours avec le groupe. Du temps personnel permet de se ressourcer, se reposer...

Grandir, c'est changer d'horizon : avec leurs animateurs, les enfants découvrent la nature, l'histoire ou la culture d'une région. Venus d'horizons géographiques et sociaux variés, ils partagent une même expérience.

Grandir en toute sécurité : la législation concernant les colos et centres de loisirs est la plus rigoureuse d'Europe. Des contrôles réguliers sont effectués à tous les niveaux et les personnels d'encadrement bénéficient de formations et recyclages afin de veiller au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Des aides financières sont possibles : CAF, JPA, CE...

Le service vacances de la FAL est membre de la JPA.

Contact : 04 73 14 79 21.

Avec les DDEN

L'assemblée générale ordinaire des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) s'est tenue le 18 mai 2008 à Issoire. Annie Berthuet a présenté le rapport d'activité pour l'année 2007-2008.

"Dans l'environnement difficile dans lequel nous vivons depuis la dernière assemblée générale, où l'existence même de l'école de la République et la laïcité sont de plus en plus souvent mises en cause, nous DDEN, garants de la défense de ces valeurs fondamentales, avons dû redoubler de vigilance en participant activement et positivement, dans le cadre de nos missions, à la défense de notre école publique et laïque.

Nous sommes convaincus que notre efficacité dépend de notre implication sur le terrain et de notre capacité à nous adapter en repensant notre fonctionnement associatif."

Quels sont les temps forts de cette année ? Dans quelle perspective sont-ils inscrits ? La commission Recrutement formation information s'est mise au travail pour relayer l'information : journal interne, articles dans *Auvergne laïque*. Dès la rentrée, elle préparera le renouvellement quadriennal de 2009 : recensement des DDEN qui acceptent de reconduire leur mission, recrutement de nouveaux délégués. Notre effectif est de 576 à ce jour pour près de 600 écoles (écoles privées comprises) ; si nous adoptons le principe "À chacun son suppléant", nous devrions être plus de 1 000 !

Nous souhaitons accompagner les nouveaux délégués en assurant une formation. Dès à présent, Georges Haddou, conseiller fédéral, a réalisé un fascicule réunissant tous les textes régissant la fonction de DDEN. Tous les présidents de secteur peuvent gracieusement obtenir un exemplaire de ce précieux outil d'information sur simple demande. Chacun pourra ensuite le diffuser auprès de ses adhérents.

À propos de la loi de 1905, nous avons réagi dans *Auvergne laïque* au discours de Nicolas Sarkozy au Palais du Latran pour exprimer notre profond désaccord.

Guy Bonnemoy, président de l'union départementale, a impulsé une réunion du Comité départemental d'action laïque (CDAL), qui s'est tenue le 7 avril 2008, dans les locaux des syndicats SE et UNSA. Il y a représenté les DDEN avec Claude Gautier et Jean Coudert. Ils ont élaboré avec les organisations présentes, FCPE, SE, UNSA, un communiqué commun, faisant notamment ressortir notre attachement indéfectible à la loi de séparation des Églises et de l'État. Par ailleurs, pour envisager une suite à la signature de l'appel "Sauvegardons la laïcité de la République",

il est apparu que le mot d'ordre "École publique, fonds publics, école privée, fonds privés" conservait un réel pouvoir clarificateur dans la délicate question du financement de l'enseignement privé par les communes.

Guy Bonnemoy et certains membres du bureau ont commencé à rendre visite aux délégations pour mieux appréhender les attentes et répondre aux questionnements. Ils ont ainsi rencontré les délégués de Thiers, Courpière, Vallée de la Durole, Puy-Guillaume, Ambert, Arlanc, Cunlhat, Olliegues, Cournon, Pont-du-Château, Les Martres-de-Veyre, Romagnat, Chamalières. Ces rencontres, très conviviales dans la forme, se sont révélées extrêmement fructueuses sur le fond, elles se poursuivront donc à partir de la rentrée scolaire 2008-2009.

Nous sommes intervenus, lors de deux demi-journées consacrées à la formation des nouveaux directeurs d'école, à la demande de M. Dubien, IEN, chargé de cette action. Nous avons présenté les aspects essentiels de la fonction de DDEN dont la participation au conseil d'école, le rôle lors des élections de parents d'élèves, les visites des bâtiments scolaires pour veiller à la sécurité et à l'hygiène, la liaison et la coordination entre école et municipalité.

L'union départementale a été à l'initiative, le 29 septembre 2007, d'une table ronde sur le handicap, animée par M. Daubannay.

Nous avons participé à l'enquête nationale sur la violence et nous remercions les 77 délégués qui nous ont renvoyé le questionnaire dûment rempli. Grâce à Guy Fourt qui en assure le traitement informatique, les résultats départementaux seront communiqués dans un prochain bulletin interne.

L'union départementale a poursuivi son action auprès des écoles volontaires pour sept manifestations concernant **Les écoles qui chantent**, quatre manifestations concernant **Les écoles qui courent** et en partenariat avec l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), nous avons participé à la promotion et à la réalisation des Actions de jardinage à l'école.

Cette année 2007-2008 fut fertile mais les DDEN ne doivent pas relâcher leurs efforts, chacun doit être persuadé de l'importance de la présence d'un délégué auprès de chaque école, sur tout le territoire du département. Dans cette perspective, le renouvellement quadriennal de 2009 est primordial, il doit être une réussite collective, car il est essentiel que les délégués prennent toute leur place au sein de l'école publique, afin de défendre ses valeurs.

La commission de rédaction des DDEN

PLANNING POUR LA PARUTION DE VOS ARTICLES DANS *Auvergne laïque*

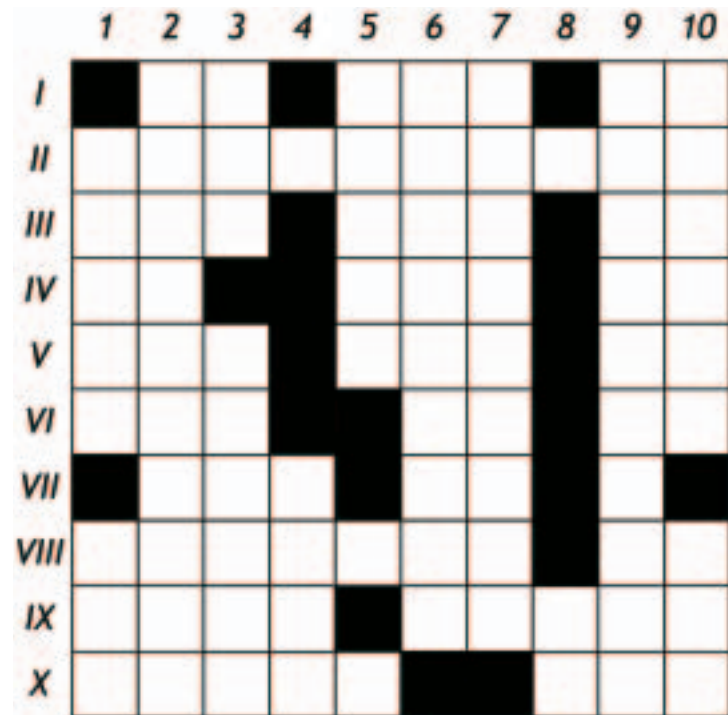
Numéro	Sortie prévue le	Remise des articles pour le (délai impératif)
407	19 sept. 2008	29 août 2008
408	31 oct. 2008	10 oct. 2008
409	12 déc. 2008	21 nov. 2008
410	30 jan. 2009	9 jan. 2009
411	6 mars 2009	13 fév. 2009
412	10 avril 2009	20 mars 2009
413	22 mai 2009	30 avril 2009
414	26 juin 2009	5 juin 2009

N'hésitez pas à communiquer vos informations, articles, comptes-rendus, courriers de lecteurs. Les photos sont également les bienvenues.



Grille n° 34 de Jean-Yves Besson

Souvent conquise, jamais soumise...



HORIZONTAL

- I. Note. Dans une acrobatie. Bureau fédéral privé de toute investigation.
- II. Paghjella.
- III. Bête de somme. Fait le mur. Gallium.

- IV. Office de tourisme. Près de Porto. Contraction.
- V. Monnaie. Au nord de l'île. Coupé.
- VI. Lieu. Inspection académique. Que du blanc !
- VII. C'est égal. Un des plus célèbres commence à Calenzana.

- VIII. Parfument. Mesure.
- IX. Indispensables pour la victoire. À l'envers : espérée.
- X. Charcuterie corse. Tente.

VERTICAL

- 1. Indépendantiste. Condiment.
- 2. Point culminant.
- 3. Beauté méditerranéenne. Point de vue.
- 4. Risquez.
- 5. À l'envers : charcuterie corse.
- 6. Base culinaire corse.
- 7. Illustre Corse.
- 8. Pas doublé.
- 9. Spécialités corses.
- 10. Île. Colère.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 33



Humeur...

• **COMMÉMORATION.** Il s'agissait de balayer, liquider, tourner la page... On n'a pourtant jamais autant parlé de Mai 68 qu'en ce quarantième anniversaire : de sa nostalgie, de ses conséquences (heureuses ? ... néfastes ?) ... et de la vente de ses produits dérivés.

Au point que l'on a quasiment passé sous silence un autre anniversaire, celui du 13 mai 1958, qui par un coup d'État rampant a liquidé (balayé, tourné la page de...) la République, pour en instaurer une autre dont on mesure aujourd'hui les dégâts collatéraux d'un pouvoir hyperprésidentiel et pétillant mais auquel il manque la grandeur et l'ambition sociale.

De même que l'on célèbre, et à juste titre sans doute, le 8 mai 1945, mais que l'on continue d'ignorer les massacres de Sétif et de Guelma où, des milliers d'Algériens réclamant eux aussi leur libération, on n'a jamais clairement établi le nombre de victimes (entre 8 000 et 45 000 selon les historiens).

Mais ce n'est peut-être plus de la commémoration, c'est déjà de l'Histoire.

• **MIXITE À L'ÉCOLE : MARCHÉ ARRIÈRE !** Le trio Sarkozy-Fillon-Darcos revient sur la mixité à l'école instaurée par la loi Haby de 1975. Arguant d'une directive européenne habilement transposée, le Parlement vient d'autoriser "l'organisation d'enseignements par le regroupement d'élèves en fonction de leur sexe". La marche arrière est enclenchée dans tous les domaines !

• **ÉCONOMIES.** Tout le monde s'accorde à le dire. Le développement des grandes surfaces à l'extérieur des agglomérations est lié à l'utilisation massive de l'automobile. On achète (beaucoup), on remplit, on repart, on recommencera la semaine d'après. Or dans une politique d'économies d'énergie, il faudra nécessairement (et logiquement) en revenir à des pratiques plus courtes (moins onéreuses) et réduites au petit commerce de proximité.

Est-ce pour les mêmes raisons (d'économie et de baisse des prix) qu'on nous annonce qu'il est devenu indispensable aujourd'hui de développer les grandes surfaces au détriment du petit commerce... des grandes surfaces nécessairement à l'extérieur des agglomérations ? Va comprendre !

• **RGPP.** Que cache ce sigle nouveau ? Un parti politique émergent ? Un nouvel organisme ? Non, c'est tout simplement le sigle concernant la "Révision générale des politiques publiques" au cœur des discussions gouvernementales. Avec, comme pour la mixité à l'école, un peu de marche arrière en regroupant les administrations à l'échelon régional. Les directions départementales des différents ministères ont du souci à se faire, leurs personnels aussi...

ÉCRIVAINS EN HERBE

L'arbre et le loup

Il était une fois un arbre qu'on appelait l'arbre généreux. Il vivait dans une forêt. C'était un arbre qui avait des pommes. Certaines de ses branches étaient robustes, d'autres très fines. Il avait des feuilles en forme de cœur. Il vivait déjà au temps des dinosaures.

Il était aussi une fois, un très grand méchant loup. Il avait de grosses griffes aux quatre pattes. Il n'était pas propre, sa queue était longue et sale. Il était maigre et avait faim.

Un jour, il rencontra le Petit Chaperon rouge. Le loup lui demanda : "Où vas-tu ?"

"Chez ma grand-mère"

"Est-ce que je peux y aller aussi ?"

"Bien sûr", répondit le Petit Chaperon rouge

Le loup lui dit : "Tu veux faire une course ? Veux-tu prendre le chemin des bûcherons ou celui des champignons ?" Le Petit Chaperon rouge choisit celui des bûcherons car il était le plus court. Le loup partit en courant.

À ce moment-là, l'arbre se pencha sur le Petit Chaperon rouge et lui dit :

"J'ai déjà entendu parler de ce loup, il est très méchant. Il risque de manger ta grand-mère. Grimpe sur mon tronc, monte dans mes branches et appelle ta grand-mère. Si ça ne suffit pas, prends la tyrolienne."

Le Petit Chaperon rouge prit la tyrolienne, arriva sur le toit de sa grand-mère et passa par la cheminée avant que le loup arrive.

Quand le loup arriva, il regarda par la fenêtre et vit le Petit Chaperon rouge.

"Voilà un bon repas qui s'en va !", dit le loup.

Sur le chemin de retour, le loup rencontra les trois petits cochons et voulut les manger.

Les trois petits cochons se sauvèrent et arrivèrent devant l'arbre.

"Aide-nous arbre généreux, le loup nous poursuit et nous n'avons pas encore de maison", dirent les trois petits cochons.

"Montez sur mon tronc, grimpez dans mes branches et construisez votre maison."

Les trois petits cochons firent leur maison dans l'arbre. Quand le loup arriva, les trois petits cochons lui jetèrent des pommes.

"Ah zut, flûte, voilà encore un bon repas qui s'en va", dit le loup.

L'arbre généreux demanda à l'oiseau sur sa branche : "Va chercher Pierre, le loup est dans les parages et qu'il prenne une corde avec lui."

"Oui, d'accord", lui dit

l'oiseau.

Pierre écouta l'oiseau. Il prit une corde, de la viande périmée et une cage.

"Je peux grimper sur ton tronc ?" demanda Pierre.

"Bien sûr, grimpe à mon tronc, monte sur mes branches et installe ta cage", dit l'arbre.

Il installa la cage près de l'arbre généreux et monta en haut de l'arbre.

Le loup arriva, il vit la viande et entra dans la cage. Pierre lâcha la corde, le loup hurla, il pleura et appela sa maman.

L'oiseau rigola.

Le loup avait mangé la viande périmée, il tomba malade et perdit toutes ses dents.

"Va chercher Marlaguette, petit oiseau, car le loup est bien malade", demanda l'arbre.

L'oiseau s'envola et appela Marlaguette pour qu'elle soigne le loup.

Le loup avait de la fièvre et vomissait. Marlaguette revint avec de l'eau, du thé et le fit boire.

Le loup n'aimait pas le thé.

"Comment faire un lit pour le loup ?" demanda Marlaguette à l'arbre.

"Grimpe à mon tronc, monte sur mes branches et prends mes feuilles, ce sera un lit parfait."

Marlaguette prit des feuilles de l'arbre généreux et fit un lit pour le loup.

Le loup fut guéri et devint un gentil loup parce qu'il aimait Marlaguette.

Marlaguette demanda au loup ce qu'il voulait manger. Le loup lui répondit une soupe au caillou.

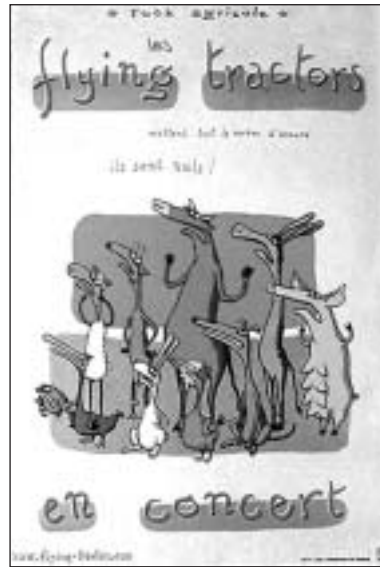
"Une soupe au caillou !!!!", dit Marlaguette.

"Oui, une soupe au caillou. Prends une marmite, mets de l'eau, du sel et un gros caillou. Mais tu peux y mettre des poireaux, des courgettes, du chou, des oignons et des épinards."

Lorsque la soupe fut prête, ils invitèrent les trois petits cochons, Pierre, l'oiseau, le Petit Chaperon rouge et l'arbre généreux pour fêter la guérison du loup.

Classe de grande section de maternelle

École Pierre-et-Marie-Curie - Cébazat
Enseignante responsable :
Marie Jeault



Concerts spectacles

La Baie des Singes à Cournon

- Le 28 juin à 18 h : théâtre du centre de loisirs de Cournon
- Le 5 juillet à 20 h 30 : soirée de clôture de la 11^e saison avec les Flying Tractors et Gallina La Lupa

PAR ICI LES SORTIES

Les Brayauds à Saint-Bonnet-près-Riom

- Du 5 au 9 juillet : préprogramme "Les Volcaniques"

Musique

Coopérative de Mai à Clermont-Fd

- Le 3 juillet : Afterwork d'Été
- Le 4 juillet : Aloji + Clermont Most Wanted

Ville de Gerzat

- Le 28 juin à 20 h 30 : spectacle au Gallion : gala de l'amicale laïque danse

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

- Le 27 juin : Issoire - Abbatielle Saint-Austreimoine

Danse

Athnor à Montluçon

- Le 29 juin à 15 h 30 : école Isadora

Ville de Gerzat

- Le 28 juin à 20 h 30 : "La Porte de l'Orient" - spectacle de danses orientales

Exposition

- Du 7 mai au 28 février 2009 à la Maison de l'innovation : "Mille et une terres"
- 7 mai-30 juin 2008 / 1^{er} septembre 2008-28 février 2009
- Mardi 10 h/12 h-14 h/20 h - visite guidée 18 h 30

Mercredi, jeudi, vendredi 10 h/12 h-14 h/18 h

Samedi 14 h 45/18 h - visites guidées 15 h et 16 h 30

Visites guidées des groupes sur RV du mardi au vendredi

- 1^{er} juillet-31 août 2008

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 10 h/12 h-14 h/18 h - visites guidées 14 h et 16 h 30

Samedi 14 h 45/18 h - visites guidées 15 h et 16 h 30

Fermeture dimanches, lundis et jours fériés

Contacts

Maison de l'Innovation

04 73 98 15 80

La Baie des Singes à Cournon

04 73 77 12 12

Coopérative de Mai à Clermont-Fd

04 73 14 48 08

Athnor à Montluçon

04 70 08 14 40

Office Culturel Gerzatois

04 73 25 76 27

Les Brayauds à St-Bonnet-près-Riom

04 73 63 36 75

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

04 73 14 47 47

BRECHT aujourd'hui - Réflexions et notes éparses

par André Steiger

Bertolt Brecht a été, pendant les années 60-70, l'auteur de référence des troupes de théâtre, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, et nombre d'animateurs de notre mouvement ont appris les règles du théâtre en jouant *Les fusils de la mère Carrar*, *Grand-peur et misère du III^e Reich* ou même *Mère Courage et ses enfants* et *Maître Puntilla et son valet Matti* (1).

Ce n'est donc pas un hasard si, à l'occasion de la présentation de *Têtes rondes et têtes pointues*, l'ATR a demandé à André Steiger, metteur en scène suisse et "compagnon de route" du service culturel de la Ligue de l'enseignement pendant de nombreuses années, de parler de Brecht qu'il a connu, qu'il a vu travailler et dont il a monté de nombreuses pièces parmi lesquelles *Têtes rondes et têtes pointues* dont il fut le créateur en France :

"Discours adéquat : au tribunal inquisitorial idéologique, Brecht est condamné sans appel. Et son humour critique et sa lucidité politique sont confrontés à la nostalgie des espoirs déçus..."

À l'enfer des œuvres obscènes ou inutiles, ses écrits sont relégués. Éclatement écologique des surgénérateurs de la bonne conscience humaniste... Orchestration dissonante des rétros de tout grade : voilà que les lendemains déchantant : le pessimisme a changé de camp...

Saluons la réussite mass-merdique de l'exportation des conflits par où se règle



dans un endormissement artificiel et généralisé la circulation obligée des idées et des désirs...

Le théâtre ne doit pas montrer des idées mais comment les idées arrivent... ni montrer des actions mais pourquoi les actions se produisent...

Quel secret Brecht laisse-t-il transparaître dans son œuvre dramatique, et l'avoue-t-il par des manifestations théâtrales ? Il semble que ce soit prioritairement le souci de comprendre sa propre situation de compromis, son intime position de contradiction... Rien ne sert de postuler un avenir

meilleur si l'on ne fait rien pour rendre le présent acceptable...

Ce qui reste intéressant, ce n'est pas fondamentalement d'approcher Brecht, mais de pouvoir discuter avec ses collaborateurs. Connaître les grands hommes de théâtre, c'est secondaire, ce qui est le plus important, c'est d'appréhender leur manière de travailler."

Extrait de "Conversations avec André Steiger"

(1) Ces deux spectacles ont été joués à l'occasion des derniers stages de réalisation théâtrale de l'ancienne UFOLEA, à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère) en 1965 et 1967.

Le Centre national du développement du sport - CNDS

Les fonds octroyés par le FNDS devenu CNDS ont pris au fil des ans une place importante parmi les subventions d'aide au fonctionnement des clubs, ligues et fédérations. Ce sont, du moins pour la plupart des structures de premier niveau, clubs ou sections sportives, les seuls crédits d'État venant compléter, au gré des circonstances locales, les subventions des collectivités, Conseil général et municipalité. Mais en ces temps où les réformes arrivent tels les orages de soirs d'été, sans crier gare et suivies d'imprévisibles et souvent désastreuses conséquences, des doutes se sont fait jour quant à sa pérennité. Parlons donc du CNDS pendant qu'il existe encore ! Le FNDS est issu d'un dispositif de la loi Mazeaud de 1975, venant en aide aux sportifs de haut niveau, dispositif auquel une orientation vers le sport de masse a été adjointe en 1979, sous l'égide de Jean-Pierre Soisson. Ce fonds était alors alimenté par un prélèvement de 2 % du Loto.

Suite à des modifications répétées de ses sources financières (Loto sportif, PMU et en 2000, 5 % des droits télévisuels), ce sont les statuts même du FNDS qui ont évolué en 2006 pour devenir CNDS (établissement public national à caractère administratif). Notons d'ailleurs que bien souvent, le dirigeant de base du club subventionné n'a vu là rien d'autre que le remplacement du F par le C dans un souci présumé louable de préséance alphabétique. Le CNDS est notamment alimenté par un prélèvement de 1,78 % sur les jeux exploités par la Française des jeux et par une taxe de 5 % sur la cession des droits télévisuels. Il a pour mission d'intervenir dans des actions qui ont un impact territorial direct.

En 2008, les trompettes de l'information officielle ont répandu la nouvelle : augmentation de 5,6 % des crédits territoriaux du CNDS. Réjouissance de courte durée pour les dirigeants de structures de base

car aux critères d'éligibilité généralement requis - sport pour le plus grand nombre, accès des publics particuliers à la pratique sportive, prévention et protection des sportifs - est venu s'ajouter l'accompagnement éducatif périscolaire en faveur des collégiens de ZEP. Si on ne peut que se réjouir d'une initiative en faveur de ces jeunes, on doit regretter que la budgétisation de l'opération se soit faite pour partie au détriment du sport de masse car les crédits qui lui sont nécessaires dépassent largement l'augmentation annoncée. Toutefois, rappelons que l'aide du CNDS dans le cadre de cette nouvelle action reste d'actualité jusqu'en octobre prochain et relayons à ce propos l'annonce faite par Monsieur le Directeur de la DRDJS lors de l'AG 2008 de la FAL à Courpière invitant les associations UFOLEP ayant des cadres habilités à prendre part à l'accompagnement éducatif périscolaire des collégiens.

QUOI DE NEUF ?

• La Boétie !

"Ils aiment mieux le souffrir que le contredire. Voir un nombre infini de personnes non pas obéir, mais servir ; non pas être gouvernées, mais tyrannisées ; n'ayant ni biens ni parents, femmes ni enfants ni leur vie même qui soit à eux ! Qu'un homme mâtime cent mille et les prive de leur liberté, qui le croirait ? C'est le peuple qui s'asservit. Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps. Vous nourrissez vos filles, afin qu'il ait de quoi s'offrir sa luxure ; vous nourrissez vos enfants, afin que, pour le mieux qu'il leur saurait faire, il les mène en ses guerres, qu'il les conduise à la boucherie, qu'il les fasse les ministres de ses convoitises, et les exécuteurs de ses vengeances. Soyez résolu de ne plus servir, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre. Il y a trois sortes de tyrans : les uns règnent par l'élection du peuple, les autres par la force des armes, les derniers par succession de race." "... Celui qui tient son pouvoir du peuple, il semble qu'il devrait être plus supportable ; il le serait, je crois, si dès qu'il se voit élevé au-dessus de tous les autres, flatté par je ne sais quoi qu'on appelle grandeur, il décidait de n'en plus bouger." "La première raison de la servitude volontaire, c'est la coutume. Cette ruse des tyrans d'abêtir leurs sujets." Extraits du discours de la servitude volontaire - Étienne de la Boétie - 1574

••• Suite de la page 1

"Si la Ligue et, au niveau départemental, la FAL, constituent un important réseau d'activités et de service, à l'adresse de la jeunesse et de tous les âges, elles représentent aussi un grand mouvement d'idées que l'on ne peut, que l'on ne doit négliger, sous peine de voir disparaître, de voir sombrer ce grand mouvement d'éducation populaire comme d'autres mouvements ont peu à peu disparu du premier plan de la scène. En témoignent les Cercles Condorcet créés dans les années 1980, les congrès et les questions en débat préparées et discutées dans les associations, en témoignent les journaux et revues de la Ligue, de la FAL 63 précédemment cités. Voilà qui confère à l'association locale, au niveau de la commune, à la fédération, au niveau du département et de la région, à la Ligue au niveau national, notoriété, reconnaissance et sollicitation, voilà qui impose respect et qui inspire confiance." Mais malheureusement, cette reconnaissance n'est pas, n'est plus attachée à l'attribution des moyens nécessaires à son juste fonctionnement. Chaque année, depuis trois ou quatre ans, les aides de l'État sont sérieusement amputées, ce qui n'est pas sans poser problème à la Ligue comme à la Fédération. Aide du ministère de l'Éducation nationale, attribuée aux mouvements d'éducation populaire reconnus d'utilité publique depuis la Libération, est remise en cause. Les enseignants mis à disposition, c'est du passé et la prise en charge des détachés, déjà en baisse significative, est remise en cause. Notre confédération a fait un choix courageux et de bon sens en mettant en place une politique à laquelle nous devons adhérer et qui consiste en l'attribution de moyens sur présentation de projets. Les fédérations départementales se mettent en conformité, en association avec les unions régionales, pour envisager les modalités de répartition des moyens dont à l'avenir nous bénéficierions. Il est inutile de le cacher, l'avenir des fédérations est un enjeu majeur des prochaines années. Alors, face à l'économie marchande qui voudrait concurrencer nos activités, nous devons affirmer et faire connaître la place que nous tenons dans



“ Nous devons rester exigeants, déterminés et inscrire l'action de la FAL dans un cadre de durée et de cohérence. ”

Gérard Chanel, nouveau président de la FAL depuis le 6 mai 2008.

l'économie en général, tant en emplois qu'en chiffre d'affaires. Sans ignorer les pesanteurs historiques ni les logiques d'appareils ni la diversité des modes de fonctionnement ou d'organisation, je pense que nous aurons, ensemble, à rechercher des convergences, pour le moyen, voire le court terme. À cet effet, nous avons commencé à le faire et nous poursuivons cette volonté de renforcer le pôle fédératif de la Fédération. Nous devons travailler ensemble, plus en convergence. Notre situation financière est donc fragile, mais encore viable et enviable par beaucoup de fédérations. Une situation suivie très régulièrement et avec la plus grande rigueur par l'ensemble des responsables des services qui constituent la Fédération. L'équilibre financier, marque de l'économie sociale et solidaire, sans but lucratif, est le souci permanent de notre Fédération, comme il l'est, je le sais, de votre association. La FAL est partenaire de nombreuses institutions et administrations de la Région et du Département, depuis de très nombreuses années.

C'est une évidence, les subventions de fonctionnement et d'investissement qui nous sont attribuées représentent une aide vitale et un soutien capital pour faire vivre cet irremplaçable lien social dont a besoin notre société. Je tiens à remercier ces administrations et institutions pour leur engagement à nos côtés et je prie leurs représentants, représentants des administrations d'État, représentants des collectivités territoriales, de bien vouloir croire en notre profonde reconnaissance. Vous le voyez, la Ligue et les fédérations, attaquées dans leurs missions, amputées d'une part de leurs moyens, ont de nombreux défis à relever. Notre Fédération reste, à ce jour, l'une des rares à voir ses effectifs progresser de manière significative pour atteindre à ce jour un effectif de 35 000 adhérents inscrits dans un peu plus de 500 associations affiliées. C'est à votre action militante que nous le devons." En concluant, le président appelle aux militants : "Voilà nos défis pour demain : défi fédératif, défi économique, défi civique et politique, autant de défis qu'il faut faire connaître, à nos adhérents, à nos élus. La Ligue ne pourra répondre à ces défis sans vous, sans nous, sans une base militante nombreuse, diverse et engagée. Sans une base associative dynamique, sans une reconquête associative. Le réseau d'activités et de services que constitue et que représente la Ligue est une raison nécessaire à son existence, mais pas une raison suffisante. Ce réseau doit être au service du mouvement d'idées soutenu par une base militante qu'il devient urgent de conforter. C'est l'un des objectifs majeurs à court terme de la Ligue ; il vous engage, il nous engage. Nous devons rester exigeants, déterminés et inscrire l'action de la FAL dans un cadre de durée et de cohérence. C'est le défi à relever. Les citoyens éclairés que vous êtes, conscients des difficultés du monde actuel, doivent unir leurs efforts pour témoigner, avec la Ligue, de la force militante et de la vigueur de notre mouvement. Je sais que l'on peut compter sur vous."

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs. Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la FAL
21/25, place Delille
63000 Clermont-Ferrand

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 15,50 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FORUM

Je viens de recevoir, comme beaucoup de nos lecteurs sans doute, un courrier par lequel Madame la Secrétaire Générale de l'association "SOS Éducation" m'invite à répondre à un "référendum national sur l'école" destiné à "provoquer une onde de choc" et à réclamer des pouvoirs publics hésitants "une profonde réforme de l'école et de l'éducation". On trouvera ci-dessous la réponse que je lui adresse.

Madame la Secrétaire Générale, Retraité de l'Éducation nationale, bientôt grand-père pour la huitième fois, je me sens très concerné par tout ce qui touche à l'enseignement et à l'éducation des jeunes. Cependant je ne m'associerai pas au référendum sur l'école organisé par votre association. Notre système éducatif peut et doit être amélioré mais il n'est pas, comme vous le prétendez, "en faillite" et il n'y a pas "25 % d'illettrés complets à la fin du CM2". L'enquête menée en 2005 par l'INSEE montre au contraire que, si le taux d'illettrisme est malheureusement de 9 % sur l'ensemble de la population de 18 à 65 ans, il s'accroît avec l'âge des personnes testées et est inférieur à 5 % chez les jeunes de moins de 25 ans.

Vous évoquez, Madame, avec une émotion que je comprends car je la partage, l'école de votre enfance. Si nous nous remémorons avec la même nostalgie les leçons de morale, les ardoises levées et les images distribuées, c'est que nous étions, vous et moi, de "bons élèves". Mais tous mes amis d'enfance n'ont pas souvenir d'avoir été, en classe, "épanouis, curieux et heureux" ; et, si dévoués et avisés que fussent des maîtres de qui je révère la mémoire, ils ne parvenaient pas toujours à faire lire et écrire convenablement au bout d'un an la totalité de mes camarades.

"Tous les jours", écrivez-vous, "la presse nous apporte son lot de chiffres dramatiques sur notre jeunesse : drogue, dépression, illettrisme, chômage, suicide." Pensez-vous que l'école peut seule y porter remède alors que les médias étalent, parfois avec une coupable complaisance, le spectacle d'une réalité pas plus "éducative" que les "séries" consacrées au sexe et à la violence ? En diffusant, et d'autant plus largement qu'ils sont plus sordides, des actes immoraux ou criminels, la télévision et maintenant Internet contribuent, hélas, à les banaliser, donc à favoriser leur reproduction.

D'autre part, tout en vous adressant aux familles, vous ne faites à aucun moment mention de leurs responsabilités. Il est bien inutile, pour citer votre questionnaire, "de remettre en place des cours de civisme, de morale et de politesse" si les parents n'en donnent pas l'exemple et n'exigent pas de leurs enfants qu'ils en fassent preuve. Sans doute est-il

"urgent de rendre aux professeurs les moyens nécessaires pour se faire respecter dans leur salle de classe" à condition que la moindre punition ne déclenche pas une plainte - au besoin en justice - contre un maître taxé d'autoritarisme.

Je ne puis pas me déclarer "favorable à la suppression de la méthode de lecture globale" pour la simple raison qu'en vingt-sept années de visites de classes, je ne l'ai jamais vue réellement pratiquée. Si l'on "réintroduit un examen d'entrée en sixième", quel sort sera réservé aux élèves qui n'y seront pas admis ? Envisagez-vous de ramener à douze ans le terme de leur scolarité et leur faire commencer aussitôt "la formation professionnelle en entreprise" que vous préconisez "pour les élèves de collège qui le désirent" ?

Par ailleurs, vous stigmatisez "certains patrons de syndicats de l'enseignement" accusés "de presser l'outre pour en extraire le maximum d'avantages". Je puis vous affirmer d'expérience que, dans leur immense majorité, les enseignants, y compris les militants syndicaux, ont une conception élevée de leurs devoirs ; ce ne sont pas eux, mais les marchands de loisirs, qui ont fait adopter depuis trente ans des congés supplémentaires et depuis cette année une semaine scolaire de quatre jours.

Et puisque vous souhaitez une école à l'abri des groupes de pression, je comprends mal que vous en animiez un qui, pas plus que les autres, n'est exempt d'idéologie. À preuve cette affirmation pour le moins outrecuidante : "Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut laisser sa chance à Nicolas Sarkozy et ne pas le bousculer." Je ne désire pas pour ma part que le président soit libre de mener, notamment en matière d'école, la politique que préconisent les milieux d'affaires de qui il est si proche : elle consisterait à asservir l'enseignement à un "système libéral" dont chacun, sauf les plus favorisés, peut mesurer les effets négatifs.

Je ne puis donc souhaiter qu'aboutissent les propositions que vous formulez. Mais je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, avec mes hommages, l'assurance de mon attachement à l'école de la République.

Bernard Gilliet